

n'est pas admissible à ce programme. La récolte commerciale de l'Ontario n'est pas admissible aux paiements anticipés.

Dans son exemple, M. Parker donne le prix d'un boisseau de maïs en janvier 1973. En 1973, le boisseau de maïs se vendait \$1.68. Dans l'autre colonne, il indique le prix en vigueur cet automne. Aujourd'hui, le maïs se vend \$2.96 le boisseau. Il a calculé combien il lui fallait de boisseaux en 1973 pour acheter un certain nombre d'articles et combien il lui en faudrait aujourd'hui pour faire les mêmes achats.

● (1720)

En 1973, les frais de réparation de sa moissonneuse lui coûtaient 92 boisseaux de grains. Je précise qu'à l'époque la facture se montait à \$155. L'automne dernier, il a fait faire les mêmes réparations pour \$1,176. Cela représente 434 boisseaux de maïs.

En 1973, une tonne de nitrate d'ammonium coûtait l'équivalent de 43 boisseaux de maïs. Aujourd'hui, il s'agit de 94 boisseaux. En 1973, un boisseau de maïs permettait d'acheter six gallons de diesel. Cet automne, il fallait 2.7 boisseaux.

En 1973, il a payé son impôt foncier en vendant 293 boisseaux de maïs. Cette année, il a dû en vendre 405 pour payer le même impôt. En 1973, il a dû vendre 818 boisseaux pour couvrir toutes ses dépenses qui s'élevaient à \$1,300. Cet automne, il lui en a fallu le double, soit 1,595 boisseaux représentant la somme de \$4,709.

Il faudrait pouvoir vendre le maïs à \$5.75 le boisseau simplement pour retrouver le même pouvoir d'achat qu'en 1973. Il faudrait pour cela une hausse de \$2.80. La différence équivaut exactement au prix actuel du maïs. Pour retrouver le même pouvoir d'achat qu'en 1973, il faudrait que le prix du maïs double.

J'ai dit tout à l'heure que la situation était plus grave encore pour les éleveurs de bovins. Le député de Medicine Hat (M. Hargrave), que cela préoccupe beaucoup, va certainement en parler dans les jours qui viennent. D'après un sondage mené auprès de 93 éleveurs de trois comtés de l'Ontario, ceux de Bruce, Grey et Wellington, 42 d'entre eux avaient des dettes s'élevant à plus de 75 p. 100 de ce qu'ils possédaient et 23 avaient des dettes dépassant la valeur de leurs avoirs. Apparemment, la plupart des éleveurs dont la dette dépassait 75 p. 100 de la valeur de leurs actifs ont actuellement de graves difficultés financières. La plupart de ces agriculteurs ne pourront sans doute pas financer leurs activités en 1982. La dette moyenne de ces 93 agriculteurs était de \$405,000. Neuf d'entre eux avaient un passif de plus d'un million et l'un avait une dette de 2.2 millions. La plupart des dettes portent intérêt à des taux flottants qui ont doublé au cours de la dernière année alors que les prix du bœuf sont restés faibles.

L'enquête a aussi démontré que seulement sept des agriculteurs répondants ont accusé des bénéfices de plus de \$5,000, tandis que 22 d'entre eux ont perdu plus de \$75,000 en 1981. Pour faire face à des taux d'intérêt supérieurs à 20 p. 100, douze agriculteurs ont vendu une partie de leurs terres ou de leurs machines, quatre ont tout liquidé leurs biens, six ont pris du travail en dehors de la ferme et 23, pour ce que cela vaut, ont pris une autre hypothèque. L'enquête n'a porté que sur trois comtés ontariens. Il vaut la peine de noter que le sénateur Harry Hays, de l'autre endroit, un ancien ministre de l'agriculture, aurait dit que le problème est généralisé.

Création d'emploi

Songez au stress, à la tension, au mécontentement et à la dépression que pareilles situations financières provoquent dans un comté rural. Je voudrais parler de M^{me} Giselle Ireland, porte-parole d'un groupe de 250 femmes d'agriculteurs inquiètes. Elle a dit que son groupe avait étudié le cas de 100 familles agricoles des comtés de Bruce et Grey et avait constaté qu'elles se faisaient constamment du souci au sujet des paiements à la banque, les taux d'intérêt élevés et les prix du bœuf leur ayant causé des pertes considérables au point que beaucoup d'agriculteurs ne travaillent plus que pour la banque. Elle a dit que les agriculteurs étaient habituellement des gens pacifiques, qu'ils préféreraient rester chez eux à faire ce qu'ils font le mieux plutôt que d'aller contester et rouspéter, mais l'impression qu'ils sont en train de se faire étrangler petit à petit fait naître en eux un sentiment d'hostilité et l'envie de se défendre.

Les problèmes font aussi leur apparition dans les cabinets de médecin. Le Dr Alan Abelson, de la Clinique médicale de Chesley, affirme qu'un nombre croissant de ses clients se plaignent de querelles domestiques, de problèmes financiers, lorsqu'ils viennent à lui pour ce qu'il décrit comme étant des examens ordinaires. Le Dr W. Knox de Kincardine, en Ontario, a déclaré publiquement qu'à cause des problèmes économiques de la classe agricole, les médecins de sa région deviennent de plus en plus conscients que le stress, sous bien des formes, fait son apparition au sein des familles. A cela il a ajouté que si les tensions économiques persistent, des problèmes médicaux plus graves s'ensuivront.

Il va de soi que des taux d'intérêt flottants sont en train de faire sombrer bien des agriculteurs canadiens. L'alerte a été donnée. Bien des agriculteurs et des hommes d'affaires ont déjà abandonné la partie. Les faillites agricoles ne disent pas tout. Elles sont seulement la partie émergée de l'iceberg. Elles sont cependant un indice révélateur.

D'après les propres statistiques du gouvernement, nous constatons que les faillites d'exploitations agricoles ont augmenté de 147 p. 100 pour la première moitié de 1981 par rapport à la période correspondante de 1979; 147 p. 100 contre 25 p. 100 au cours de la même période pour les secteurs de la fabrication, du bâtiment, des transports, du commerce et des services. Quant au nombre des faillites survenues entre le 1^{er} janvier et septembre de cette année, il s'élève à 191. Si nous prolongeons cette période d'un mois, le nombre de ces faillites passe à 230 pour la période du 1^{er} janvier au 1^{er} octobre. Seul un fou ou un idiot pourrait soutenir que tout va bien dans le monde agricole.

On comprendra facilement que cette crise financière ne s'est pas limitée aux entreprises agricoles. Les centres commerciaux des régions rurales rapportent une baisse de 50 p. 100 dans les ventes et les services. Les fournisseurs des entreprises agricoles rapportent non seulement une baisse des ventes, mais une hausse alarmante des comptes à payer et des mauvaises créances.

Par exemple, Robert Laning, propriétaire d'un très important commerce de gros de machines agricoles dans le comté de Norfolk, signale que personne n'achète et ajoute qu'il ne peut blâmer les clients. Je connais M. Laning depuis au moins 20 ans. C'est un homme d'affaires très progressiste et travailleur. Il exploite son commerce de machines agricoles et est le fournisseur de quelque 500 détaillants de matériel agricole